

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

20107 - Payer la zakat avec une carte de crédit

question

Est il permis d'acquitter la zakat grâce à une carte de crédit? J'ai un solde qui couvre le montant et j'acquitte la somme sans avoir à payer des intérêts.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, il n'est permis de se procurer une carte de crédit qu'en cas de contrainte car son usage est fondé sur une base usurière. Or l'usure est prohibée selon le Coran, la Sunna et le consensus .

Référez vous aux réponses données aux questions n° [13735](#),[13725](#),[3402](#).

Deuxièmement, s'agissant de l'acquittement de la zakat avec une carte de crédit, si votre solde couvre la somme à prélever de sorte à ce que vous n'ayez à payer aucun intérêt, il n'y a aucun inconvénient à le faire. Si votre solde ne couvre pas ladite somme, vous êtes comme quelqu'un qui prend de la banque un prêt assorti d'un intérêt. Ce qui est interdit. Alors, il n'est pas permis d'acquitter la zakat de cette manière. Allah Très Haut est bon et n'agrée que ce qui est bon.

Allah le sait mieux.